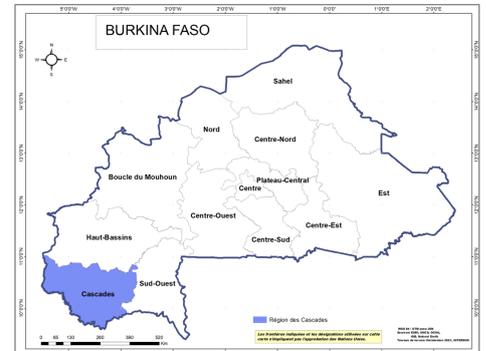


Burkina Faso
Région des Cascades

(15 596 PDI/Source CONASUR)



Monitoring de protection novembre 2021

<p>424 Personnes en déplacement X% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>	<p>09 Incidents enregistrés 0% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>
<p>00 Cas de protection pris en charge 0% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>	<p>00 Cas de protection référés 0% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>



Séance de sensibilisation sur la cohésion sociale à Bounouna dans la commune de Banfora

I. Résumé

Le contexte sécuritaire de la région des Cascades au cours de ce mois de novembre 2021 a continué à se dégrader sur le plan sécuritaire et de protection. Cette situation se caractérise par de multiples incursions des Groupes Armés Non Etatiques (GANEs) surtout dans la province de la Comoé et plus précisément dans la commune de Mangodara. Ces incursions de GANEs se soldent généralement par des exactions à l'encontre de la population civile. En effet, les GANEs qui contrôlent la quasi-totalité des villages environnants de la commune de Mangodara tels que Mouroukoudougou, Noumoukiédougou, Pélgo et Angamadougou s'adonnent à des assassinats ciblés, des enlèvements, des pillages et à des extorsions et destructions de biens. A titre illustratif, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 Novembre 2021, le camp de la gendarmerie de Mangodara en construction a fait l'objet d'une attaque armée perpétrée par les GANE. Dans la journée du 14 novembre 2021, l'explosion d'une mine posée par les GANEs a causé des blessures au visage d'un VDP. Également dans la nuit du 18 au 19 novembre 2021, des GANE se seraient introduits dans le village de Angamadougou dans la commune de Mangodara et y auraient assassiné un homme. Au cours de la nuit du 20 au 21 novembre 2021 des GANE auraient visité les campements de Noumoukiédougou dans la commune de Mangodara et auraient volé des troupeaux d'animaux et enlevé un jeune homme. Toujours dans cette dynamique, au cours de la journée du 27 novembre 2021, alors que huit (08) habitants du village de

Noumoukiédougou se rendaient aux champs pour les récoltes, des GANEs les auraient séquestrés, molestés, ligotés et conduits dans la forêt. Les deux plus jeunes seront libérés avec un message à destination des habitants les sommant de quitter la localité sous peine de représailles. Dans la journée du 30 novembre 2021, des GANEs auraient brûlé des champs, des récoltes et des maisons dans un campement de Noumoukiédougou (Pèlgo) une localité située à 10 km de Mangodara.

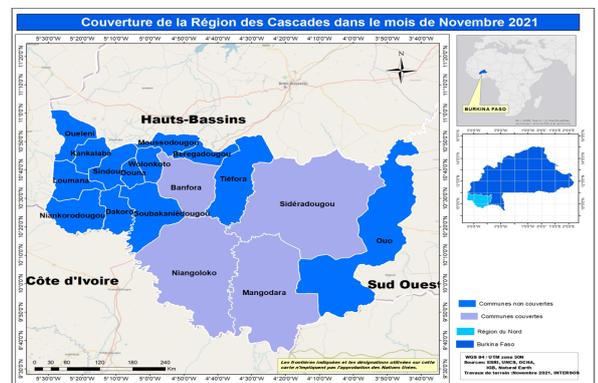
Ces multiples incursions de GANEs ont provoqué un grand sentiment de psychose généralisée au sein des populations des villages autour de la commune de Mangodara et engendré un fort mouvement de la population vers d'autres zones jugées jusque-là stables. Ces zones d'accueils sont essentiellement les chefs-lieux des communes, des provinces et de régions. Il s'agit de la ville de Mangodara, de Niangoloko, de Banfora et de Bobo Dioulasso. Des mouvements sont également signalés vers la Côte d'Ivoire.

II. Couverture géographique



Zones couvertes. Au cours de ce mois de Novembre 2021, Les activités du monitoring de protection ont couvert quatre Communes dans la province de la Comoé en présentiel à savoir :

- La commune de Mangodara ;
- La commune de Banfora ;
- La commune de Niangoloko
- La commune de Sidéradougou

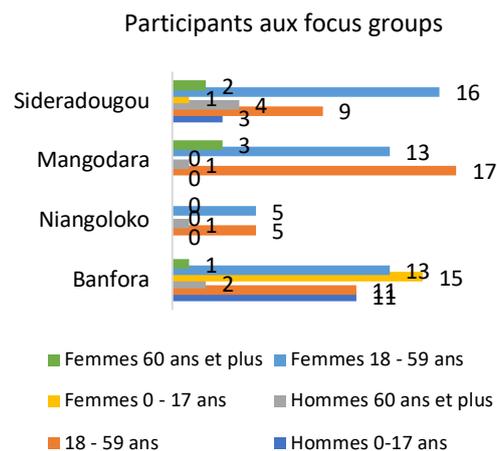


Dans ces communes il y eu la mise en œuvre effective des activités de Focus groupe, du monitoring communautaire et des activités de sensibilisation sur la coexistence pacifique.

Le dispositif du monitoring de protection est constitué de 10 Points focaux et de 10 comités de protection composés chacun de 12 membres qui relaient les informations aux 06 moniteurs de protection.

Accessibilité. Les quatre communes de la province de la Comoé que couvrent les activités du monitoring de protection restent plus ou moins accessibles jusque-là à l'exception de de la commune de Mangodara où des contrôles irréguliers avaient été effectués au début du mois de novembre par des GANEs. Cependant, il est à noter que plusieurs villages aux alentours de Mangodara sont inaccessibles. Il s'agit des villages de Noumoukiédougou situé à 15 km de Mangodara avec les hameaux de cultures tels que Angamadougou et Pèlgo et le village de Mouroudougou situé à 10 km de Mangodara.

Méthodologie de collecte d'informations. La collecte des données s'est beaucoup plus appuyée sur le dispositif de protection à base communautaire à travers 14 focus group et 16 questionnaires P21 animés et administrés par les moniteurs de protection. En effet, durant ce mois 14 focus group ont été menés au cours desquels 115 personnes ont participé dont 48 femmes, 42 hommes, 14 filles et 11 garçons issus aussi bien de la communauté hôtes que des PDI. On note une participation effective des populations à ces activités de façon générale mais particulièrement celle des femmes et de la population jeune qui témoigne leur volonté de faire évoluer positivement la situation de protection et de sécurité dans leur localité.



De ces focus groups, il ressort que le principal besoin demeure l'accès à l'eau domestique soit 21% qui se justifie par une forte demande au regard de la concentration des populations dans les communautés d'accueil par rapport aux ressources et aux dispositifs de ravitaillement en eau disponibles (puits, forages, etc.). Ce besoin est suivi de l'accès aux objets d'hygiène avec un taux de 18% en raison du fait que les PDI n'ont pas eu la possibilité d'emporter leurs matériels et d'autres besoins à savoir l'accès à l'eau de boisson et des vivres pendant la mauvaise saison hivernale, un grand nombre des personnes déplacés par les GANes surtout dans certains villages de Mangodara. L'accès à des dispositifs d'adduction d'eau potable est préjudiciable à ces populations. Le besoin en vêtements pour les enfants n'est pas non plus à négliger surtout en cette période de fraîcheur car il vient en cinquième position avec un taux de 11%. On note également à travers ces focus groups des besoins d'articles pour les chambres (nattes, draps...) et l'accès aux activités génératrices de revenus représentant 7% des besoins. Il faut souligner le besoin d'ustensiles de cuisine correspondant à 4% dû au fait que lors du déplacement forcé, les PDI n'ont pas eu le temps d'emporter leur matériel. L'accès à l'éducation n'est pas non plus à négliger même s'il figure au bas de l'échelle des besoins exprimés par les personnes ayant participé aux focus groups. Le taux de 4% est en deçà de la réalité dans certaines communes surtout celle de Mangodara où tous les établissements primaires et secondaires sont fermés depuis le début de l'année scolaire.

Besoins prioritaires des communautés



III. Typologie des mouvements identifiés

Les attaques répétées des GANes dans certaines communes surtout celle de Mangodara ont engendré un déplacement massif de la population vers les chefs-lieux des communes, des provinces ou des régions. En effet, dans la journée du 30 novembre 2021 où les GANes auraient lors d'une attaque, brûlé et détruit les champs et les récoltes des habitants de Mouroukoudougou, de Noumoukiédougou et des hameaux de culture de Angamadougou et de Pélogo. Suite à cette attaque, ces villages se sont vidés de leurs populations. On

dénombre 50 ménages dont 115 femmes, 144 hommes, 77 garçons et 88 filles. Ce mouvement qui est le premier est dirigé principalement dans le centre-ville de Mangodara.

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages et membres (hommes femmes garçons filles)
Commune de				
Personnes déplacées internes (PDI)	Mangodara (village de Noumoukiédougou)	Mangodara (centre)	Attaque suivie de destructions de récolte et vol de bétail	21
PDI	Mangodara (village de Mouroukoudougou)	Mangodara (centre)	Attaque suivie de destruction de récolte	18
PDI	Mangodara (village de Péngo)	Mangodara (centre)	Attaque suivie de destruction de récolte	11

Analyse spécifique sur les mouvements de retour :

Malgré la situation de protection et de sécurité qui se dégrade considérablement, la majeure partie des PDI, souhaiterait retourner dans leur localité d'origine en témoignent le pourcentage élevé soit 83% des PDI interviewés lors des Focus group. Cela s'explique par les conditions de vie difficiles que qu'ils rencontrent dans les zones d'accueil à savoir l'accès à l'eau et à la nourriture, l'accès aux services sociaux de base, l'accès aux logements et bien d'autres articles essentiels. Cependant, ils souhaitent avoir l'assurance d'une accalmie de la situation dans leur localité d'origine avant de s'y aventurer. En effet, depuis les différentes incursions des GANE dans certains villages de la commune de Mangodara, la population est envahie par la peur et aucune tentative de mouvement de retour n'a été observée.

IV. Incidents de protection

1. Statistiques



Incidents

9 Incidents rapportés par les moniteurs



Victimes de Violations

424

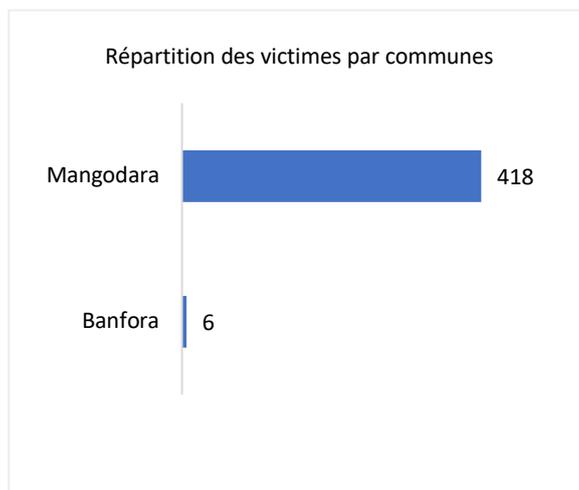
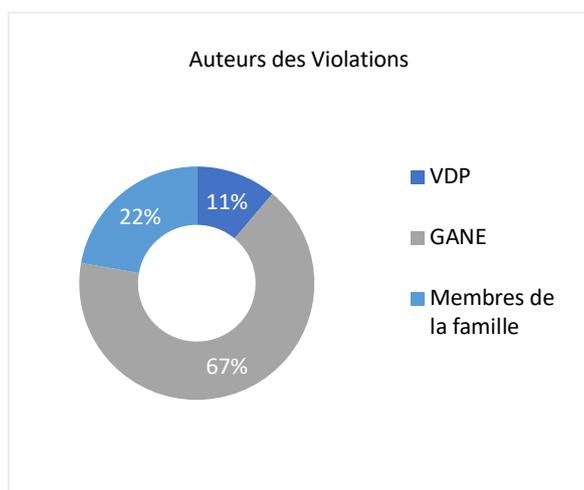
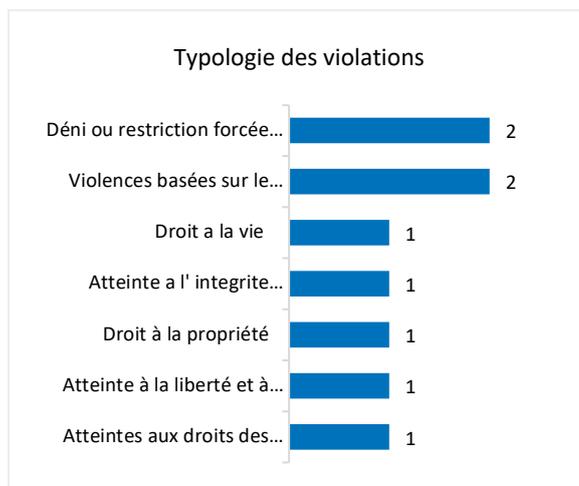
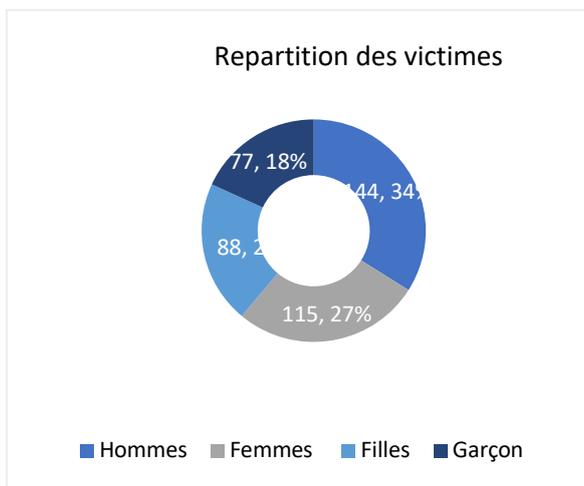
Victimes de violations de droits humains



Localités touchées

2

Communes touchées, principalement la commune de Mangodara et de la commune de Banfora



2. Détails sur les incidents

Au cours de ce mois de novembre 2021, 09 incidents ont été rapportés dont 02 dans la commune de Banfora avec 06 victimes et 07 dans celle de Mangodara qui a fait 424 victimes. Ces incidents portent essentiellement sur des cas de déni ou restriction de forcée de mouvement, des violences basées sur le genre, des atteintes aux droits à la vie, des atteintes au droit à l'intégrité physique, des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne, des atteintes au droit à la propriété et des atteintes aux droits des enfants. Ces violations ont causé au total 424 victimes composées de 144 hommes soit 144,34% des victimes ; 115 femmes représentant 115,27% des victimes ; 77 garçons avec un taux de 77,18% des victimes et 88 filles avec un taux de 88, 29% des victimes. Les auteurs présumés de ces violations sont principalement des GANes avec 67% des violations commises, les membres de la famille avec 22% des violations et les VDP avec 11% de ces violations.

V. Situation par secteur

1. SGBV

Éléments clés. RAS

Activités de prévention et réponse.

Il convient ici de noter que la Région des Cascades ne fait pas de réponse, ses activités étant centrés principalement sur le monitoring de protection et sur des activités de sensibilisation en cohésion sociale. Cependant, la région a enregistré au cours de ce mois de novembre deux cas de violences basées sur le genre. Ces cas ont été orientés vers les services de l'Action Humanitaire. Force est de constater qu'au regard de la situation sécuritaire et de protection ces cas sont de plus en plus récurrents et méritent un regard particulier avant que la situation ne devienne critique. Pour cela, il faudra mettre en œuvre des activités de réponse telle que la gestion des cas pour la prise en charge des éventuelles victimes.

2. Protection de l'enfance

Éléments clés. Lors des focus groups et des entretiens individuels réalisés au cours du mois de novembre 2021, il ressort que la situation de la protection de l'enfance devient de plus en plus critique au regard des récents mouvements de populations enregistrés dans les communes de Mangodara, de Niangoloko et même de Banfora et de Sidéradougou. EN effet, avec la fermeture de certains établissements primaires et secondaires surtout dans la commune de Mangodara on constate la présence d'un grand nombre d'enfants déscolarisés avec toutes les conséquences que cela comporte à savoir le risque d'exploitation dans les sites d'orpaillage ou dans des champs de plantation, le risque de recrutement par des GANes sans oublier le risque de voir ces enfants basculer dans la toxicomanie, la mendicité et la délinquance. A cela s'ajoute le risque d'exploitation sexuelle des jeunes filles déscolarisées et leur exploitation dans des familles comme filles de ménage.

Au cours de ce mois un cas de traite d'enfant a été enregistré par les moniteurs. Il s'agit de trois enfants interceptés par la BRPE (Brigade Régionale de Protection de l'Enfant) le mardi 09 novembre 2021. Les enfants auraient quitté la commune de Poutenga dans la Région du Centre-Est et comme destination les communes de Niangoloko et de Douna sur les sites d'orpaillage où généralement où des exploitants miniers les attendent. Le cas d'un enfant qui aurait subi des sévices corporels ayant causé des blessures a été également constaté. Ces deux cas ont été référés aux services en charge de l'Action Humanitaire.

Activités de prévention et réponse. En termes de réponses, les services en charge de l'Action Humanitaire mèneraient des activités de sensibilisations à l'endroit des parents d'enfants sur la nécessité d'encadrer et de suivre ces derniers pour leur plein épanouissement. Les moniteurs de INTERSO font également des partages d'informations sur la protection des enfants et sur les services disponibles en faveur de ces derniers.

3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Éléments clés. Au cours de ce mois, il a été identifié 100 Personnes aux Besoins Spécifiques (PBS) qui seront assistées financièrement au cours du mois de décembre à hauteur de 30.000 francs chacune. Ces PBS composés d'hommes, de femmes, de personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des filles enceintes, des femmes cheffes de ménage sont répartis dans quatre communes de la province de la Comoé à savoir :

- Commune de Mangodara : 40 PBS ;
- Commune de Niangoloko : 20 PBS ;
- Commune de Banfora : 20 PBS ;
- Commune de Sidéradoukou : 20 PBS.

Ces PBS sont majoritairement des femmes cheffes de ménage qui ont à leur charge plusieurs enfants. Certaines de ces femmes ont perdu leurs maris lors des attaques de GANes et d'autres sont sans nouvelle de leurs conjoints. A cette catégorie de femmes, il faut ajouter les femmes à risque qui ont été identifiées au cours de ce mois. Ce sont des femmes exposées à des violences basées sur le genre (VBG) et d'autres formes de violences et qui éprouvent des problèmes d'accès à l'assistance et aux services.

Activités de prévention et réponse. En termes de réponse, des visites à domicile ont été effectuées dans 10 familles de PDI pour constater et rapporter les problèmes auxquels font face ces PDI. De ces visites il ressort que la majeure partie de ces PDI vivent dans une précarité et peinent à se procurer un repas par jour. Le problème de logement, de vêtements, d'articles ménagers, d'accès à l'eau de boisson et de latrines se pose. Au regard de cette situation, il s'avère nécessaire d'augmenter l'enveloppe de l'assistance à ces PBS.

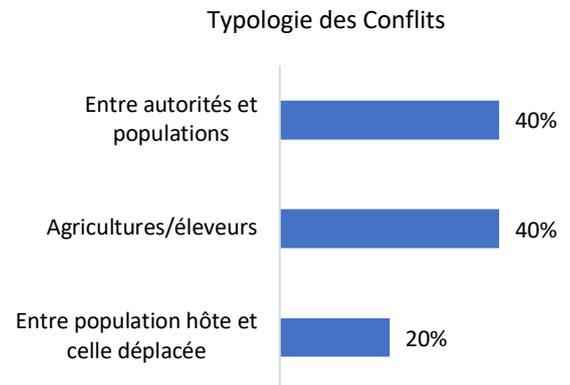
4. Etat de droit

Éléments clés. Dans la région des Cascades, la situation des droits présente d'énormes défis au regard des violations de droits commises par les GANes dans certaines communes. En effet, l'accès aux documents d'état civil devient de plus en plus difficile dans la commune de Mangodara du fait de la fermeture des structures administratives telles que la mairie et la préfecture. Cela n'est pas sans conséquence sur les PDI qui sont limitées dans leurs mouvements. Le droit à l'éducation est mis à mal à cause de la fermeture des établissements scolaires. L'accès aux services sociaux de base est aussi limité au regard de l'absence de ces structures dont les staffs ont été réduits ou auraient déserté les lieux en raison des risques d'incidents. Aussi, la sécurité des personnes et des biens n'est plus totalement assurée laissant ainsi la population dans un état de psychose généralisée. Il est donc important que l'Etat et ses partenaires entreprennent des actions pour répondre aux besoins multiples et multiformes des populations dans ces zones qui deviennent de plus en plus inaccessibles au regard de la présence remarquable des GANes qui y entrave la quiétude des populations.

Activités de prévention et réponse. RAS

5. Cohésion sociale

Éléments clés. Au cours de ce mois, trois types de conflits ont été enregistrés dans le cadre du monitoring de protection à travers les focus groups et des entretiens individuels. Il s'agit essentiellement des conflits entre les autorités et les populations qui représentent 40% des conflits, des conflits entre les agriculteurs et des éleveurs autour des aires de pâturage avec 40% comme taux. A ce titre, il faut noter que le déplacement occasionné par les attaques des GANes ont limité l'accès aux aires de pâturage à cause du fait que les éleveurs ne peuvent plus se rendre en brousse pour paître les troupeaux. Cette situation aurait provoqué des tensions entre ces deux groupes. Le troisième type de conflit qui représente 20% des conflits rapportés est celui entre la population hôte et les personnes déplacées internes. Ces conflits sont généralement liés à l'accès aux services, à l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau et la terre. Ces conflits sont majoritairement résolus à travers les systèmes communautaires de gestion des conflits. C'est pourquoi on note globalement une bonne cohabitation entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées. Cependant, force est de constater que dans certaines communes, des communautés ethniques seraient stigmatisées et taxées d'être de connivence avec les GANes et cela pourrait mettre en branle cette coexistence pacifique.



Activités de prévention et réponse. Dans le cadre de la prévention et de réponse aux conflits communautaire, des activités de sensibilisation au nombre de 20 ont été réalisées dans les quatre communes d'intervention réparties comme suit :

- 06 sensibilisations dont les thèmes ont porté sur la coexistence pacifique dans la commune de Banfora qui ont connu la participation de 117 personnes (29 hommes, 64 femmes, 16 filles et 08 garçons) ;
- 08 sensibilisations sur les thèmes de coexistence pacifique dans la commune de Mangodara qui ayant touché 122 personnes (50 hommes, 35 femmes, 17 filles et 20 garçons) ;
- 03 sensibilisations qui ont porté sur la coexistence pacifique dans la commune de Sidéradougou qui avec la participation de 72 personnes (27 hommes, 39 femmes, 10 filles et 06 garçons) ;
- 03 sensibilisations sur la thématique de la coexistence pacifique dans la commune de Niangoloko qui ont touché 77 personnes (24 hommes, 34 femmes, 09 filles et 10 garçons) ;

Ces activités ont eu comme objectif principal de promouvoir le vivre ensemble entre les populations hôtes et déplacées internes et de susciter chez elles un sentiment d'acceptation et de partage à travers un système communautaire de solidarité.

6. Logement, terre et biens

Éléments clés. De ce qui ressort des focus groups et des entretiens individuels réalisés par les moniteurs de protection, le problème de terre était déjà problématique dans certaines communes entre les autochtones et les étrangers bien avant la situation de crise. Cela s'expliquerait d'une part par la prolifération des

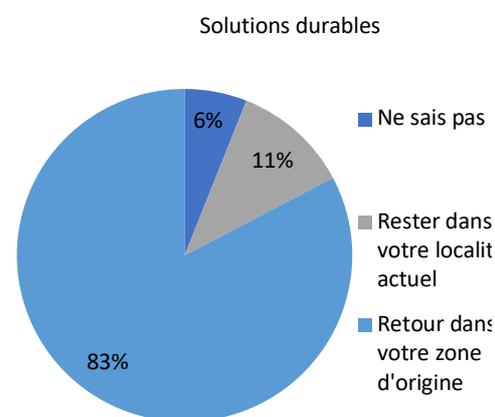
promoteurs immobiliers et d'autre part, par les mésententes liées à la limitation des terres entre villages voisins et même entre les membres d'une même famille. L'arrivée massive des PDIs dans ces zones n'arrange pas la situation car les propriétaires terrains hésitent à donner leurs terres. L'accès au logement devient de plus en plus difficile surtout dans les communes comme Mangodara où les PDIs peinent à trouver un lieu pour dormir avec leur famille. Le manque de matériel d'hygiène, d'ustensiles de cuisine amène certaines PDIs à souvent s'accaparer ceux des populations hôtes et cela engendre souvent des tensions entre eux. Aussi, les aires de pâturage étant réduites dû à la présence des GANEs dans la brousse les personnes déplacées internes se sont confrontées à des difficultés d'accès aux aires de pâturage pour leurs animaux, les seules terres accessibles appartenant aux populations hôtes.

Activités de prévention et réponse. RAS

7. Solutions durables

Éléments clés. En ce qui concerne les solutions durables, les personnes interviewées sur la question lors des focus groups ont pour la plupart souhaité retourner dans leurs localités d'origine. Cette tranche qui représente 83% des PDIs interviewés s'expliquerait par le manque de terres et de logements dans les localités d'accueil. Cependant, selon ces personnes ce retour au bercail ne serait envisageable que lorsque la situation de sécurité et de protection serait rassurante. 11% des personnes interrogées souhaiteraient rester dans leur localité actuelle et cela se justifierait par la peur et l'incertitude quant à l'amélioration de la situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader. En plus certaines d'entre elles ont pu bien s'intégrer et ont développé des activités dans les localités d'accueil qui leur génèrent un revenu acceptable et pour cette raison elles ne souhaitent plus retourner dans leur localité d'origine. Les 06% restant représentent des personnes interrogées qui n'ont pas voulu se prononcer sur la question.

Activités de prévention et réponse. RAS



VI. Protection à base communautaire

Renforcement des capacités. RAS

Activités réalisées par la communauté. Au cours de ce mois, l'approche participative a été mise en exergue pour permettre une forte implication des différentes communautés dans la réalisation des activités. C'est ainsi que par l'accompagnement des points focaux et des membres de comité, des activités telles que les sensibilisations sur la cohésion sociale et les focus ont pu être menées. Également par le biais de ces acteurs communautaires 16 questionnaires P21 ont été administrés et 100 personnes à besoins spécifiques identifiées et enregistrées.

VII. Partage d'informations et coordination

Autorités. Au cours de ce mois de novembre plusieurs rencontres ont eu lieu avec des partenaires dans la région des Cascades. Au titre de ces rencontres, il y a celle avec l'intérimaire du Directeur Régional de l'Action Humanitaire des Cascades qui a eu lieu le 23 novembre 2021 au cours de laquelle des échanges ont porté sur la présentation de INTERSOS et des activités à mener dans la région. Les échanges ont également porté sur les difficultés que les agents de INTERSOS rencontrent sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des activités. Une autre rencontre s'est tenue le même jour avec le chef de service de l'Action Humanitaire de la commune de Sidéradougou où les échanges ont porté sur les différentes activités à mettre en œuvre dans la commune et comment le service communal pourrait accompagner le moniteur de la localité. Le 16 novembre 2021, une rencontre a eu lieu entre l'équipe des moniteurs de la commune de Mangodara et les services tels que la préfecture, la gendarmerie, la police et le service communal de l'Action Humanitaire pour la présentation et la bonne collaboration dans la mise en œuvre des activités dans la commune.

Acteurs humanitaires. Participation à l'atelier de présentation de la stratégie pluriannuelle des opérations de l'UNHCR au Burkina Faso MYMP 2022-2025 qui s'est tenu le jeudi 11 novembre 2021 à Bobo Dioulasso. Lors de cet atelier, le HCR a partagé avec les partenaires, la vision et les priorités stratégiques du HCR Burkina Faso pour les 4 prochaines années (stratégie pluriannuelle et multipartenaire pour la période de 2022 à 2025) et à renouveler son engagement à poursuivre l'accompagnement de l'ensemble de ses Partenaires, particulièrement les structures gouvernementales dans la mise en œuvre des actions qui permettront l'atteinte des objectifs. Le lundi 08 novembre 2021, une rencontre a eu lieu avec le chef de projet de CIAUD de Banfora au cours de laquelle les échanges ont porté sur l'éventuelle collaboration des deux équipes pour une synergie d'action dans la mise en œuvre des activités dans la région.

VIII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	➤ Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités en charge de l'Action humanitaire pour l'enregistrement des PDIs nouvellement arrivés dans les communes après les récentes attaques des GANes pour les intégrer dans la Base de données du CONASUR	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'AH	Non réalisé	Urgent, réalisation des évaluations rapides de protection ou des MSA dans les localités citées.
	➤ Faire un plaidoyer à l'endroit du CONASUR pour une assistance en vivres aux PDIs nouvellement arrivés dans la commune de Mangodara qui peinent à trouver de quoi se nourrir.	Cluster ABRIS/AME	Non réalisé	Urgent Evaluer les besoins des PDIs
	➤ Assurer la sécurité des personnes et des biens à travers la création des postes avancées de sécurité ou effectuer des patrouilles régulières aussi bien dans la journée que dans la nuit pour rassurer la population et amoindrir l'état de psychose.	Forces de Défense et de Sécurité	En cours	Urgent
SGBV	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des séances de sensibilisations sur les thématiques de VBG dans toutes les communes touchées par les mouvements de population. ➤ Appuyer les femmes en situation de PDIs avec des activités génératrices de revenus dans les communes concernées par les mouvements de population. 	Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	En cours de	Urgent, Evaluer les besoins des femmes dans les différentes communes concernées

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Cohabitation pacifique/LTP	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des activités en lien avec la coexistence pacifique en faveur des PDIs et des populations hôte dans toutes les communes de la province. ➤ Travailler à renforcer les mécanismes communautaires de prévention des conflits et les appuyer avec des fonds pour la mise en œuvre d'activités de coexistence pacifique. ➤ Créer des comités de prévention des conflits dans chaque commune et renforcer leurs capacités. 	<p>DPFSNFAH Comoé</p> <p>Autorités régionale (Gouverneur, Haut-commissaire, Maires)</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>En cours de réalisation</p>	<p>Besoin de multiplier les actions dans cette thématique.</p>
Protection de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des séances de sensibilisation l'endroit des parents d'enfants pour prévenir le risque d'exploitation et de traite des enfants. ➤ Faire un plaidoyer au près des autorités en charge de l'éducation et les autres partenaires intervenant dans ce domaine pour l'organisation d'activités éducatives en situation d'urgence en faveur des enfants déscolarisés à cause la fermeture des établissements scolaires ➤ Organiser des formations professionnelles en faveur des jeunes filles et garçons déscolarisés pour leur réinsertion socio-professionnelle. 	<p>Tous les acteurs</p>	<p>En cours</p>	<p>Urgent</p> <p>Evaluer le nombre d'enfants déscolarisés.</p>

Tableaux croisés dynamiques

#Violation par commune

	Étiquettes de lignes	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Déni ou restriction forcée de mouvement	Atteinte à l' intégrité physique	Droit à la vie	Total
Banfora		0	2	0	0	0	0	0	2
Mangodara		1	0	1	1	2	1	1	7
Total		1	2	1	1	2	1	1	9

#Violation par Présumés auteurs

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Déni ou restriction forcée de mouvement	Atteinte à l' intégrité physique	Droit à la vie	Total
Membres de la famille	0	2	0	0	0	0	0	2
GANE	0	0	1	1	2	1	1	6
VDP	1	0	0	0	0	0	0	1
Total	1	2	1	1	2	1	1	9

Catégorie des victimes

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Déni ou restriction forcée de mouvement	Atteinte à l' intégrité physique	Droit à la vie	Total
Hommes 0-17 ans	0	3	11	0	40	0	23	77
Hommes 18 - 59 ans	16	0	26	1	21	1	64	129
Hommes 60 ans et plus	0	0	0	0	0	0	15	15
Femmes 0 - 17 ans	0	0	32	0	25	0	31	88

Violations	Banfora	Mangodara	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	100%	100%
Violences basées sur le genre	100%	0%	100%
Droit à la propriété	0%	100%	100%
Atteintes aux droits des enfants	0%	100%	100%
Déni ou restriction forcée de mouvement	0%	100%	100%
Atteinte à l' intégrité physique	0%	100%	100%
Droit à la vie	0%	100%	100%
Total	22%	78%	100%

Violations	Membres de la famille	GANE	VDP	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	100%	100%
Violences basées sur le genre	100%	0%	0%	100%
Droit à la propriété	0%	100%	0%	100%
Atteintes aux droits des enfants	0%	100%	0%	100%
Déni ou restriction forcée de mouvement	0%	100%	0%	100%
Atteinte à l' intégrité physique	0%	100%	0%	100%
Droit à la vie	0%	100%	0%	100%
Total	22%	67%	11%	100%

424 Victimes

9 Incidents

144 Hommes

77 Garçons

115 Femmes

88 Filles